Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260729-2026_061-DE

DEPARTEMENT D'ILLE ET VILAINE

N° 2026-061

MAIRIE DE LIEURON
35550
Tél. 02.99.34.08.11

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

DU CONSEIL MUNICIPAL

Date de Convocation :
24 juillet 2026

L'an deux mille vingt-six, le vingt-neuf juillet à dix-neuf heures, le conseil municipal légalement convoqué, s'est réuni à la mairie en séance publique, sous la présidence de Madame PRÉVERT Rose Line, Maire.

Nbre de Conseillers : 15
Présents : 14
Représentés : 15
Votants : 15

Présents : MM. BARIOU Nathalie, BESNARD Maxime, BOHUON Nicolas, BRIAND Thierry, CALOT Patrice, DAVID Isabelle, FONTAINE Véronique, LANGLOIS Claudio, MOISON Daniel, MONVOISIN Michèle, MOUICHE Marylène, PRÉVERT Rose-Line, ROPERT Céline, VIGNON Émilie ;
Absents excusés : M. VETIER Fabrice, (pouvoir à Mme BARIOU Nathalie)
Absents :
Secrétaire de séance : Mme DAVID Isabelle ;

Objet : Création des rues du lotissement domaine de Villeneuve ;

Il convient, pour faciliter le repérage, pour les services de secours ou encore de poste et d'autres services publics ou commerciaux d'identifier clairement les adresses des immeubles.

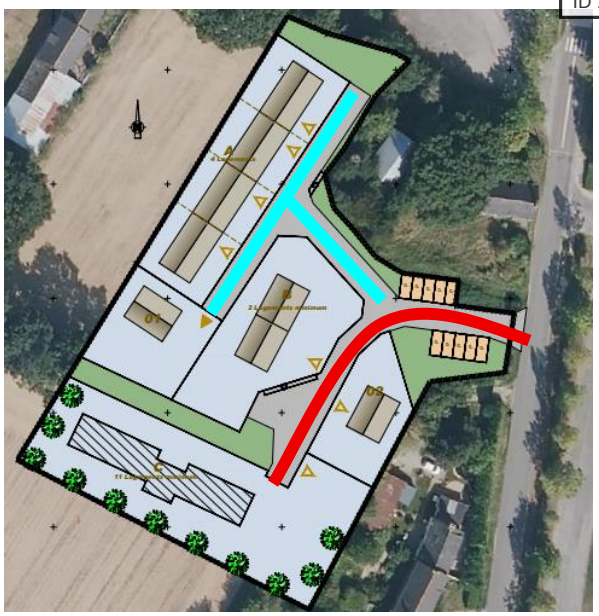
Madame le Maire informe le Conseil Municipal qu'il lui appartient de choisir, par délibération, le nom à donner aux rues.

La dénomination des voies communales, et principalement à caractère de rue, est laissée au libre choix du Conseil municipal dont la délibération est exécutoire par elle-même. Le numérotage des habitations constitue une mesure de police générale que le maire peut prescrire en application de l'article L2213-28 du CGCT.

Madame le maire propose de nommer la rue marquée sur le plan ci-dessous

- **Trait bleu** : « Impasse des cerisiers »
- **Trait rouge** : « Rue Jean des prés »

Envoyé en préfecture le 30/07/2026
Reçu en préfecture le 30/07/2026
Publié le
ID : 035-213501513-20260729-2026_061-DE



Le conseil municipal après en avoir délibéré et à l'unanimité :

- **DÉCIDE** de nommer l'impasse et la rue comme proposé ci-dessus.
- **AUTORISE** Madame Le Maire à effectuer toutes les formalités nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Pour copie conforme,
Le Maire,
Rose Line PREVERT